



BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au capital de 270.000.000 Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2022.

(en K.Dinars)	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Déc.-22	Déc.-21	Var
Produits d'exploitation bancaire	200 658	165 072	692 470	605 016	14,5%
Intérêts	139 582	118 419	491 156	441 626	11,2%
Commissions en produits	20 361	20 536	77 182	70 481	9,5%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	40 715	26 117	124 132	92 909	33,6%
Charges d'exploitation bancaire	75 011	57 759	267 972	227 397	17,8%
Intérêts encourus	73 223	56 862	259 994	223 093	16,5%
Commissions encourues	1 788	897	7 978	4 304	85,4%
Produit Net Bancaire	125 647	107 313	424 498	377 619	12,4%
Autres produits d'exploitation	581	564	1 204	1 147	5,0%
Charges opératoires	43 761	38 176	135 896	125 700	8,1%
Frais de personnel	33 735	29 343	98 471	92 669	6,3%
Charges générales d'exploitation	10 026	8 833	37 425	33 031	13,3%
Structure du portefeuille au bilan			1 116 814	1 083 221	3,1%
Portefeuille titres commercial			39 742	103 140	-61,5%
Portefeuille titres d'investissement			1 077 072	980 081	9,9%
Encours net des crédits ⁽¹⁾			5 270 414	4 925 914	7,0%
Encours des dépôts			5 304 996	4 634 053	14,5%
Dépôts à vue			1 756 860	1 589 040	10,6%
Dépôts d'épargne			1 756 102	1 644 477	6,8%
Dépôts à terme			1 792 034	1 400 536	28,0%
Emprunts et ressources spéciales au bilan			323 997	396 113	-18,2%
Capitaux propres apparaissant au bilan ⁽²⁾			1 040 267	941 905	10,4%

⁽¹⁾ L'encours des crédits fin Décembre 2022 tient compte des provisions constituées durant la période

⁽²⁾ Compte non tenu du résultat de la période

BANQUE DE TUNISIE
NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 270.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 4^{EME} TRIMESTRE 2022 :

A la fin du 4^{ème} trimestre 2022, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (nets des provisions constituées) ont atteint **5.270.414** mille dinars au 31/12/2022 , contre **4.925.914** mille dinars au 31/12/2021, soit une augmentation de **+7%**.
- **Les dépôts de la clientèle** sont en croissance de **+14,5%** passant de **4.634.053** mille dinars au 31/12/2021 à **5.304.996** mille dinars au 31/12/2022. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts à terme de **+28%** et des dépôts à vue de **+10,6%**.
- **L'encours des ressources spéciales** a diminué de **-18,2%** passant de **396.113** mille dinars au 31 Décembre 2021 à **323.997** mille dinars au 31 Décembre 2022.

- **Les produits d'exploitation bancaire** ont augmenté de **+14,5%** pour atteindre **692.470** mille dinars au 31 Décembre 2022 contre **605.016** mille dinars au 31 Décembre 2021. Cette hausse concerne principalement les revenus du portefeuille commercial et d'investissement **+33,6%**.
- **Les charges d'exploitation bancaire** sont en hausse de **+17,8%** passant de **227.397** mille dinars à fin Décembre 2021 à **267.972** mille dinars à fin Décembre 2022.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 4^{ème} trimestre 2022 un montant de **424.498** mille dinars, contre **377.619** mille dinars à la fin du 4^{ème} trimestre 2021, soit une progression de **+12,4%**.
- **Les charges opératoires** ont augmenté de **+8,1%** pour atteindre **135.896** mille dinars au 31/12/2022 contre **125.700** mille dinars au 31/12/2021.